

AVIS DU MAIRE

Le Maire a l'honneur d'informer ses administrés que la prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu :

→ **le vendredi 20 mai 2022 à 19h00 à la mairie.**

Je vous remercie de bien vouloir participer à cette séance et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A St Malo du Bois, le 16 mai 2022

Le Maire
Arnaud PRAILE



TIRAGE AU SORT JURY D'ASSISES 2023

Chaque année un tirage au sort est réalisé à l'aide de la liste électorale de la commune afin de dresser la liste préparatoire de la liste annuelle des jurés. Cette liste est ensuite transmise au Tribunal de Grande Instance de La Roche sur Yon. Elle comprend un nombre de noms triple de celui des jurés qui seront appelés à siéger. Il sera donc procédé publiquement au tirage au sort des 3 personnes en début de séance.

ORDRE DU JOUR

I DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS ACCORDEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

1. Déclarations d'Intention d'Aliéner
2. Marchés signés

II LOTISSEMENTS

1. Lotissement Le Geneston – Dénomination de la rue

III QUESTIONS DIVERSES